



Compte-rendu CPPNI UNICANCER du 8 décembre 2020 Visioconférence



1. ACTUALITÉS.

Retour sur le parcours des médecins : Unicaner va envoyer une recommandation patronale aux directions des Centres de Lutte Contre le Cancer. Pour la CGT et Sud, c'est choquant d'individualiser les emplois, les métiers et les parcours professionnels des salariés ! Il y a une logique de favoriser la rentabilité des établissements ! La CGT rappelle, qu'elle revendique la négociation d'un « développement professionnel » et non d'un parcours de rémunération, et que c'est toute la problématique de la radioprotection qui est en cause (Radiothérapie, médecine nucléaire, radiologie...). De nouvelles négociations de branche risquent d'être compliquées.

2. ATTRACTIVITÉ POUR LE PERSONNEL MÉDICAL DES CLCC.

Unicaner : Une demande est toujours en cours auprès des pouvoirs publics. À partir de Janvier 2021, il y aura une réflexion sur les rémunérations. L'aspect qualitatif de la Q.V.T. pourrait être discuté (Aménagement du temps de travail, télétravail...).

CGT : De quel personnel médical parlons-nous ? Il représente 10,6 % des salariés, soit environ 1 800 salariés. Il nous paraît nécessaire de faire la distinction entre les praticiens (pharmaciens, médecins et odontologistes) et les praticiens spécialistes. Quels sont les effectifs de ces deux catégories de praticiens ? Pour les premiers, il y a effectivement un décrochage de rémunération par rapport aux praticiens des hôpitaux publics, mais pour les praticiens spécialistes, les écarts de rémunérations entre les deux grilles leur semblent toujours favorables.

Unicaner : Des chiffres (Benchmark) vont être présentés prochainement. Les assistants des centres et les praticiens ont bien un niveau de rémunération inférieur à ceux de l'hôpital public.

CFE-CGC : Chaque point Sygaps obtenu par un praticien pourrait être redistribué en partie à celui-ci.

Unicaner confirmera d'ici quelques jours une date pour commencer les premières discussions.

3. NÉGOCIATION SUR L'EMPLOI ET LA FORMATION : SYNTHÈSE DU GROUPE DE TRAVAIL PARITAIRE « ACTUALISATION DE LA GRILLE DE CLASSIFICATION DES PERSONNELS NON PRATICIENS » DU 26 NOVEMBRE 2020

Unicaner : Les emplois en décroissance, obsolètes et en mutation ont été répertoriés. Ils seront repositionnés sur des emplois CCN.

L'intitulé « expert » va être reclassifié en spécialisé et les emplois spécialisés qui ont été signés par avenants (Assistant médical, aide-soignant...) seront réinsérés.

Il va y avoir un travail sur la filière recherche.

4. ETAT DES LIEUX DES ACCORDS DES CLCC SUR L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS :

Il existe des accords dans 5 CLCC (Villejuif, Curie, Caen, Strasbourg, Bordeaux) avec des cellules, des commissions et des journées d'informations. Il existe localement des partenariats avec des associations (CDPAH, SAMETH...). Des mesures d'accompagnement ont été mises en place (maintien dans l'emploi, insertions...).

Est-ce qu'Unicaner a la volonté de proposer un avenant national de branche sur le sujet pour une adhésion de l'ensemble des C.L.C.C. à un organisme d'accompagnement au handicap ? Pour rappel, la CGT a proposé l'OETH qui est l'organisme d'adhésion des autres branches liées au groupement des employeurs Access. L'Agefiph est l'organisme de référence pour les Centres de Lutte Contre le Cancer et un accord sur le sujet sera discuté en fonction des remontés des centres.

Une campagne d'information sur le sujet pourrait être nécessaire pour informer et faire reconnaître les salariés handicapés.

Une définition paraît indispensable.

Unicaner : un travail de fond va être fait pour trouver la solution la plus adaptée aux Centres de Lutte Contre le Cancer.

5. QUESTIONS DIVERSES.

L'indemnité du Ségur de la Santé a bien été versée dans l'ensemble des Centres de Lutte Contre le Cancer. Les sommes promises par le Ségur de la Santé n'ont pas été totalement versées à tous les Centres de Lutte Contre le Cancer, mais un rattrapage sera effectué au prochain versement par les A.R.S. suite aux garanties fournies par l'Etat.

Fin de la CPPNI : 15h45